

Conseil général de l'économie

« L'économie circulaire ou la
compétition pour les ressources »

Analyse comparative des politiques
publiques d'économie circulaire:
Japon, Chine, Pays-Bas

9 décembre 2015



MEDDE – CGDD – DDD Richard ROUQUET, chargé de mission stratégique Économie verte



Japon

Évolution du dispositif législatif vers les 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler)

1970: loi sur la gestion des déchets. Dernière révision 2006. MoE

1991: loi pour la promotion du recyclage, révisée par

2000: loi pour la promotion d'un usage efficace des ressources. MoE+METI

Ordonnances pour 10 industries et 69 produits
Obligation aux industriels d'engagements volontaires
Définition différenciée des actions 3R à mettre en
œuvre par industrie et par produit

2000: loi cadre pour l'établissement d'une société circulaire

Fixe les indicateurs à atteindre au niveau national
Accompagnée de plans pluriannuels 2003-2008/2008-2015
Révision annuelle des indicateurs – Évaluation des plans





Japon

2000: loi pour la promotion d'un usage efficace des ressources. MoE+METI

démarches 3R dans la production

3R dans la phase de conception (produits facilement recyclables)

allongement de la durée de vie

étiquetage pour le tri sélectif

collecte et de recyclage

usage des coproduits (exemple : chaleur produite par un processus de production) – symbiose industrielle

réutilisation de composants

efficience matière dans le processus de production



Japon

Une série de lois sur le recyclage de catégories spécifiques de produits complète le dispositif (principe REP, lois contraignantes):

- loi pour la promotion de la collecte et du recyclage des emballages (1995)
- loi sur le recyclage des appareils électroménagers (1998)
- loi sur le recyclage des déchets alimentaires (2001)
- loi sur le recyclage des matériaux de construction (2002)
- loi sur le recyclage des véhicules en fin de vie (2002)
- loi pour la promotion des ressources agricoles, marines et sylvicoles en tant que biocarburant (2009)



Japon

Programmes et initiatives

Eco-towns

Top-runner

Loi sur la promotion de l'achat vert

3R awards





Chine

Une priorité nationale

1999: premiers projets pilotes (SEPA) de parcs éco-industriels

2002: premiers projets pilotes (SEPA) d'éco-villes (Guiyang)

2002: le Président Jiang Zemin reconnaît la nécessité de l'EC

2004: transfert responsabilité du SEPA au NDRC

2005: Conseil d'État: recommandations pour accélérer la mise en place de l'EC

2005: inscription au XIème plan quinquennal de développement (2006-2010). Programme « Top 1000 »

2005: extension des projets pilotes

2008: loi sur la promotion de l'économie circulaire: 3R et symbiose industrielle

Grands principes (3R et symbiose industrielle) et rôle des différentes administrations, des provinces etc...

Détail de la mise en œuvre (mesures incitatives notamment) détaillé par les Provinces dans des plans d'action régionaux

2008: circulaire sur réduction TVA éco-produits



Chine

2010: circulaire sur le développement de parcs industriels pilotes « mines urbaines » (métaux, acier, métaux rares, plastiques, caoutchouc...). Création de 7 éco-parcs régionaux de recyclage

2010: circulaire sur le financement (tarification matières premières, taxes locales)

2010: inscription au XIIème plan quinquennal de développement (2011-2015). Programme « Top 10000 »

Février 2013: plan national économie circulaire

18 objectifs chiffrés: augmentation de 15% de la productivité ressources, développer un marché du recyclage de 180 milliards d'euros d'ici 2015...

80 indicateurs (conservation matière, recyclage...)

Programme de démonstrateurs 10-100-1000



Chin

plusieurs lois sectorielles

- La loi sur la prévention et le contrôle de la pollution environnementale due aux déchets solides de 1995, amendée en 2004
- La loi sur la conservation de l'énergie en 1997
- La loi relative à la protection de l'environnement (rejets polluants des industries notamment) en 2002
- La loi sur la promotion de la production propre en 2002 et les méthodes d'audit de la production propre en 2004
- La loi sur les études d'impacts environnementaux en 2003
- La loi sur l'énergie renouvelable en 2005
- Décret sur la gestion des déchets des produits électriques et électroniques en 2009





Chin

Les éco-parcs industriels

Art. 29 loi sur l'ES : anticiper dans l'aménagement le développement de symbioses industrielles

Trois types d'éco-parc industriel (secteur spécifique, multisectoriel, cluster de recyclage)

Spécificité : réseau de symbiose industrielle

Critères d'éligibilité et de sélection. Sélection conjointe 3 ministères (environnement, commerce et technologies et recherche)

Forte implication des régions pour la gouvernance et le financement (ex : taxes locales sur le volume de déchets)

Domaine public géré par un Conseil de gestion (infrastructures, développement foncier, recrutement des entreprises)

publication de standards en matière de construction et de gestion de ces parcs par le SEPA (2006)

Réseau « industrial symbiosis innovative technology alliance' »

63 eco-parcs industriels sur un total de 300 parcs industriels





Pays-Bas

Le Cradle to Cradle

Création d'un club d'entreprises pour l'échange d'expérience entre sociétés impliquées dans une démarche C2C (« C2C learning community ») (2009)

Guide pour collectivités locales sur critères à prendre en compte pour une politique de commande publique ciblant les approches C2C (« C2C and sustainable public procurement »)

Guide de sensibilisation « Cradle to cradle pays off » (2011)

Création d'un pôle de compétences C2C : « C2C islands »

Nombreuses références : entreprises (Desso, Philips, AkzoNobel, DSM...), bâtiments (siège du ministère de l'environnement...), quartiers d'affaires (Park 20/20 bureaux verts)





Pays-Bas

Écologie industrielle et territoriale

Promotion du concept auprès des collectivités territoriales par le ministère des affaires économiques et incitation financière (Études de faisabilité) (2000)

60 eco-parcs industriels

Recherche active : première conférence de la société internationale de l'écologie industrielle a Leiden en 2001

Symbiose industrielle de Terneuzen (Dow Chemical)

Port de Rotterdam « Industrial Ecosystem project » : waste heat pipeline (incinérateur/usine chimique)

Eco-parc transition énergétique (vallée de l'énergie / Drenthe) :

Heat to Power, reuse of water, biogas hub, bio fertiliseur

PPP État, Régions, entreprises, recherche : législation, permis, subventions, prise de participation, innovation, démonstrateurs





Pays-Bas

Gestion des déchets

Une des meilleures performances en Europe pour le taux de recyclage (reformé de 2001 : centralisation de la gestion des déchets)

Aller plus loin ? Approche cycle de vie : second plan national de gestion des déchets 2009-2021 (LAP2) « towards a material chain society »

Objectif national de réduction de 20% de l'impact environnemental

7 filières pilotes (textile, papier-carton, construction-démolition, aluminium, PVC, déchets encombrants des ménages, déchets alimentaires)

Coopération entre acteurs de la chaîne (plans d'actions – 2008)

Évaluation 2015





Ne pas oublier les fonds européens !

Merci de votre attention

